

La Gazette de Vallabrix



N° 63

LE MOT DU MAIRE

VALLABRIX SE TRANSFORME

Où, ce n'est pas la révolution ! Mais les habitudes de vie ont été bousculées depuis le mois de mai : circulation chahutée, bruit des engins et poussière des travaux. La rénovation des infrastructures du village passe par cette gêne momentanée. Que les riverains de la D5 soient remerciés pour leur patience et tous ceux qui ont dû emprunter la déviation par les ruelles du village.

L'arrivée de l'été a ramené un peu de calme sur la D5, après deux campagnes de travaux successives : le renforcement de la côte entre décembre et février et la première tranche de la traversée du village qui s'achèvera cet automne. Ces deux chantiers étaient prévus de longue date : leur réalisation va permettre enfin de sécuriser un axe de circulation important et les déplacements des piétons seront davantage protégés. Avant la dernière étape, prévue en septembre, les habitants et les vacanciers vont pouvoir circuler normalement sans provoquer des envols de poussière.

VALLABRIX S'ANIME

La municipalité a participé à l'animation du village en organisant ou en soutenant plusieurs manifestations.

Je tiens à féliciter les jeunes du Club Taurin pour l'organisation de la journée taurine du 14 mai, comme en témoignent les photos d'André Béteille. Ce coup d'essai annonce le succès de **la fête votive des 28, 29 et 30 août** qui se clôturera par la projection du film MIFA, de Lucien Réquena, consacré aux coutumes locales.

Je veux également remercier l'association des parents d'élèves :

- la fête de l'école à Saint Hippolyte de Montaigu a été un grand cru cette année avec une participation record (130 repas). Les parents d'élèves ont assuré l'organisation de cette manifestation qui rassemble toutes les générations.
- le m'Art'athon des arts s'est achevé autour d'une collation préparée par l'APE qui s'était aussi occupée de réunir les lots pour les enfants.
- L'APE sera également présente sur **le marché nocturne du 14 août**

La municipalité, au début de l'été, a accueilli un concert, un spectacle de théâtre, une projection de cinéma en plein air, à découvrir en pages intérieures avec les reportages photos. Je remercie les élus d'avoir été présents pour la mise en place de ces spectacles. La solidarité au sein du conseil municipal est un atout pour la commune.

Mais, tout au long de l'année, c'est le dynamisme des associations qui a rythmé le calendrier des animations : que l'implication des bénévoles de Sports et Loisirs, de la Fenêtre à meneaux soit ici saluée, ainsi que l'initiative de l'association Vitae, à l'origine du guide pratique de Vallabrix inséré dans cette gazette.

Enfin, je voulais signaler que de jeunes entrepreneurs ont trouvé à Vallabrix l'opportunité d'installer leur activité. Je m'en réjouis : un centre équestre, une bergerie, un bar associatif, une épicerie ambulante vont donner à notre village une nouvelle impulsion. La municipalité les accompagne et leur souhaite de réussir.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT HORAIRES D'ÉTÉ

Lundi : 7 h-15 h
Mercredi : 7 h - 15 h
vendredi matin : 8h-11h

Tél. : 04 66 22 58 12
Fax. : 04 66 22 01 48

Courriel : mairie.vallabrix@wanadoo.fr

LA MAIRIE REÇOIT BEAUCOUP
DE DEMANDES DE LOCATION.
SI VOUS AVEZ UN LOGEMENT
À LOUER, MERCI DE NOUS LE
SIGNALER.

SITE : www.vallabrix.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DEPASSE Émilien, Vincent,
né le 20 mai 2015 à Nîmes

POL Kim Anna,
née le 25 juin 2015 à Bagnols sur Cèze

MARIAGES

BIANCOTTO Michel, Jacques, Pascal avec
GUILLOMONT Chantal, Noëlle, Élise
le 03 mars 2015 à Vallabrix

SOURO David avec AYAF Nawal, le 11 avril 2015 à Vallabrix

MAZIER Nicolas, Stéphan avec
BOUYALA Jeanne, Nicole, Suzanne, le 21 juin 2015

DÉCÈS

BIANCOTTO Jean-Marc, Jacques, Robert,
décédé le 8 février 2015 à Nîmes

GOUFFET André, Robert,
décédé le 12 avril 2015 à Bagnols sur Cèze

DROME Marie-Andrée, Valentine, veuve BOUTAUD,
décédée le 4 mai 2015 à Nîmes

NOUVEAU

Épicerie ambulante « PROXI » tous les mercredis

place de la liberté de 11h à 11h20 - foyer de 11h30 à 12h30

04 66 90 83 82 ou 06 30 76 14 74 - saviveronique@gmail.com

possibilité de commande et livraison à domicile



TRAVAUX

D5

Au mois de mai, les travaux de réfection de réseaux humides sur la D5 ont commencé, ils sont aujourd'hui terminés. La canalisation centrale d'eau en PVC a été remplacée par un tuyau en fonte, les compteurs ont été changés, le réseau d'assainissement a été refait ainsi que le pluvial.

Depuis le 29 juin, l'entreprise CEGELEC réalise la mise en discrétion de la basse tension et du réseau France Telecom. Le syndicat mixte d'électricité du Gard (SMEG) prend en charge la totalité de l'enfouissement de la basse tension (coût 130 000 euros HT). La commune doit financer la rénovation de l'éclairage public avec le remplacement de 8 anciennes lanternes en mauvais état. Pour un coût total de 17 116,24 euros, nous avons obtenu une subvention de 12 071 euros sur ces travaux d'éclairage.

Il reste à la commune à prendre en charge l'enfouissement du réseau France télécom pour un montant de 40 316,89 euros. Nous nous allons percevoir une subvention d'environ 8 000 euros en 2015 et plus tard une somme de 40 000 euros.

Les travaux sur les réseaux secs devraient être terminés fin juillet, la réfection de la voirie est programmée en septembre.

Il est évident que ces travaux occasionnent un certain nombre de désagréments pour les riverains et une charge financière importante pour le village mais la traversée du village sera sécurisée et fortement améliorée sur le plan esthétique.

EPISODE CATASTROPHE NATURELLE

SUITE ET FIN

L'ARRÊTÉ DE CATASTROPHE NATURELLE

La commune, qui n'avait pas été retenue dans un premier temps, a été placée sur une liste complémentaire par arrêté ministériel du 3 mars 2015 parmi les communes reconnues en état de catastrophe naturelle pour les inondations du 10 octobre. Quelques particuliers qui avaient été affectés dans leurs biens ont pu dès lors se tourner vers leur assurance.

La commune n'a pas eu de bâtiment endommagé. Son assurance a pris en charge quelques dégâts sur des murs de soutènement ou sur les installations du captage d'eau.

FINANCEMENT DES TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux sur les chemins dévastés relèvent, pour le subventionnement, des calamités publiques. L'Etat, le département, la Région et la CCPU ont réuni les fonds et ouvert un guichet unique auquel se sont adressées les communes.

SUBVENTIONNEMENT

Le taux de subvention obtenu par la commune pour la restauration de la voirie est de 57%. Reste à prendre en charge les 43% restants, soit 100 000 € environ.

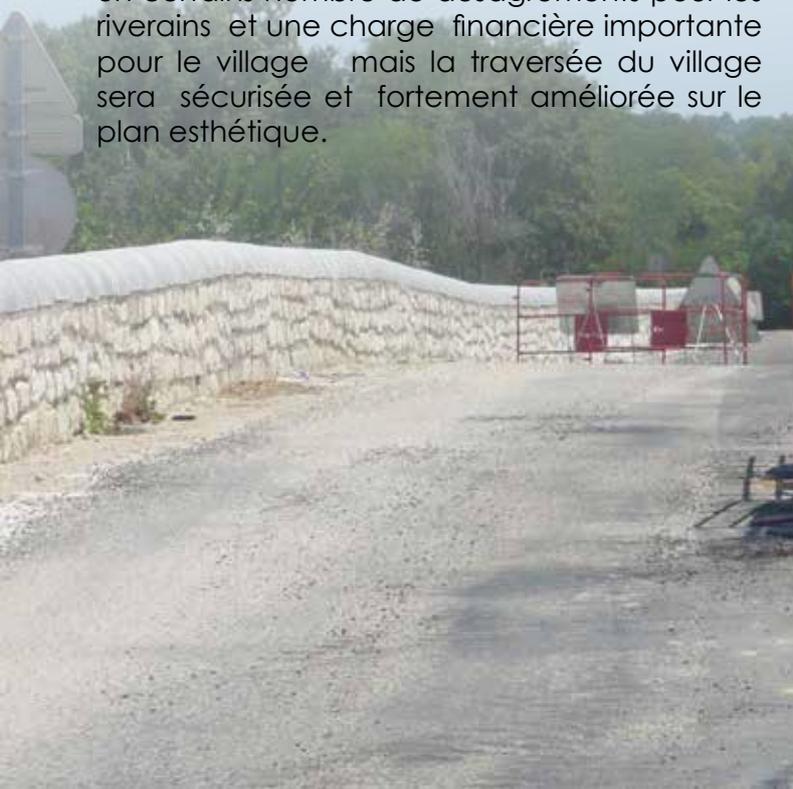
EMPRUNT

Pour couvrir ces dépenses imprévues, la mairie recourt à un emprunt de 100 000€ sur 15 ans. La commune est heureusement très peu endettée. Les annuités de notre dette bancaire s'élevait au 31 décembre 2014 à 41€/ha. Pour mettre ce chiffre en perspective, on peut préciser que, dans la même strate :

- la moyenne départementale est de 76 €/ha
- la moyenne régionale de 92 €/ha
- la moyenne nationale de 79 €/ha

En ce qui concerne les travaux de réfection, le chemin de Pougnaressse reste à goudronner.

O. Pernin-Vidal, B. Rieu



ENVIRONNEMENT

CARRIERE

Une commission de la Nature, des sites et des paysages a été réunie par le Préfet le 26 juin. Cette commission devait examiner le projet de réhabilitation des fronts Est (zone 2) et des fronts de la zone Ouest (3) qui sont en limite communale. Elle faisait suite au dossier soumis aux communes en juillet 2014 et discuté en Préfecture en octobre dernier. Dans les gazettes 61 et 62, nous avons exposé le contenu de ce dossier.

Jugeant que le projet de l'entreprise apporte des modifications « minimales » aux conditions d'exploitation fixées par l'arrêté préfectoral de juillet 2013, les services de la Préfecture avaient décidé de prendre un simple « arrêté complémentaire », procédure rapide qui permet au carrier d'aller de l'avant.

Or, lors de la dernière CLE (20 mai 2015), nous avons eu connaissance d'un dossier plus complet et sensiblement différent sur lequel s'est appuyé l'Inspecteur des Installations Classées pour rendre son rapport et préconiser un arrêté complémentaire. Le rapport de l'Inspecteur est éclairant sur l'objectif poursuivi par l'entreprise : les modifications demandées visent essentiellement à accroître les possibilités d'extraction alors qu'elles devaient répondre initialement à l'objectif environnemental de réhabilitation (reprise des paliers en 5mx15m sur le secteur 2, en 7mX15m sur la fin du secteur 3).

Nous avons réagi à ce qui nous est apparu comme un jeu de dupes. Nous avons alerté certains des membres de la commission (Nature, sites, paysages, partie « Carrières ») dont Béangère Noguier, conseillère départementale, qui s'est adressée au Préfet. Le maire, qui représentait la commune à la commission, a développé un argumentaire dont voici le texte.

« Argumentaire de la commune : le projet d'arrêté complémentaire s'appuie sur le fait que le dossier présenté par l'entreprise Fulchiron ne « présente pas de modification substantielle » des conditions de l'exploitation. Or sur une surface d'extraction légèrement modifiée (+2,3%), les volumes extraits vont augmenter de 34% (+ 1 300 000m³). Cette augmentation tient au choix du schéma retenu qui permet d'extraire beaucoup plus sur le secteur 5 (Saint-Victor-des-Oules). Dans le dossier présenté aux communes en juin 2014, le secteur 5 n'était pas concerné par une quelconque modification. Nous estimons qu'il y a là une première raison de contester l'arrêté complémentaire au nom d'une modification substantielle de l'arrêté et d'une information incomplète donnée aux communes.

De plus, dans ce projet, le phasage pour la remise en état du secteur 2 court jusqu'en 2033. Nous estimons qu'il est incompatible avec la réhabilitation du site selon les principes énoncés dans l'arrêté de 2013 (réhabilitation des banquettes au fur et à me-

sure de leur réalisation et végétalisation rapide pour lutter contre l'érosion). Nous avons d'ailleurs délibéré en CM et conditionné notre accord sur le plan de reprise à une durée de 5 ans pour la remise en état complète du secteur 2. Quant au secteur 3, au vu du plan de réhabilitation proposé, la commune n'a pas voulu se prononcer.

Enfin, le dossier soumis à la commission reste très évasif sur le mode d'exploitation du sable et son transfert vers les installations de Vallabrix. Sur ce sujet, il reprend mot pour mot le texte de l'arrêté de 2013. Or, à la dernière CLE, il a été question d'un déversement gravitaire sur les paliers du secteur 2. Le maire va donc demander à l'entreprise d'expliquer précisément comment va s'opérer l'exploitation et, si c'est bien ce que nous pensons, tirer les conséquences pour le site de Vallabrix.

Il nous paraît évident que ce projet contient des modifications importantes des conditions d'exploitation qui vont accroître l'impact de l'exploitation sur notre environnement. Une étude d'impact et une enquête publique s'imposent.

Il est d'ailleurs surprenant qu'un arrêté complémentaire puisse modifier dans une telle mesure un arrêté préfectoral qui a été le fruit d'une longue concertation et d'une enquête publique.

Position de la commune : contre le projet d'arrêté complémentaire. »

Cet argumentaire n'a été soutenu que par 4 voix contre 8 : l'arrêté a donc été pris.

Nous avons écrit au Préfet pour lui dire que la commune n'était pas prête à accepter les conditions d'exploitation qui se mettent en place pour les 20 années à venir : 4 200 000m³ de sables vont transiter du site de Saint-Victor vers les installations de Vallabrix, avec les nuisances que l'on peut imaginer et sans que le site de Vallabrix soit complètement réhabilité.

Nous nous demandons si les élus de Saint-Victor mesurent bien ce que cette décision implique pour leurs voisins.

Tous ces éléments nous ont semblé largement justifier la tenue d'une réunion publique. Quelles actions devons-nous aujourd'hui mener pour protéger notre environnement ? Nous avons besoin de vos idées et de votre soutien.

O. Pernin-Vidal

Suite à la réunion publique du 9 juillet, un comité de travail s'est constitué pour réfléchir à des actions à mener

1^{ère} réunion le 16 juillet à 20 h 30, salle du foyer communal

BRÛLAGE

Le chauffage ou la combustion de divers matériaux comme les plastiques, pneus, matières synthétiques dégagent des gaz toxiques et sont de ce fait rigoureusement interdits en toutes saisons. Néanmoins, on constate encore malheureusement que cette pratique perdure notamment lors de la réalisation de chantiers. Il est donc indispensable de rappeler, lors de la signature d'un devis avec une entreprise que cette pratique est proscrite et peut donner lieu à des contraventions.

Je rappelle que les collectivités ont créé des déchetteries pour récupérer et recycler les matériaux usagés.

DÉPÔTS PNEUS

Dans un courrier en date du 15 janvier, j'ai demandé au propriétaire de la parcelle B 20 située en lisière du bois d'enlever les centaines de pneus entreposés depuis des années.

Le Code des Collectivités Territoriales interdit les dépôts sauvages qui peuvent engendrer des risques d'incendies et sanitaires. Il en est de même du Code de l'Environnement article L 541.3 qui proscrit tout dépôt en dehors des sites agréés.

Le propriétaire m'a assuré alors qu'il allait procéder à l'évacuation de ces déchets mais je constate à ce jour que la situation a peu évolué.

J'ai privilégié la concertation sur ce dossier mais si les travaux de résorption des déchets ne sont pas réalisés dans un délai raisonnable, je serai amené à engager une procédure administrative pour éliminer ces dépôts de pneus.

Si nous voulons transmettre aux générations à venir un territoire non pollué, ayons une attitude écologique en évacuant nos déchets dans les filières d'élimination.

B. Rieu

ENTRETIEN DU VILLAGE

Il n'y a pas d'équipe technique à Vallabrix. L'entretien du village repose sur un employé dont la charge de travail est importante au printemps. Chacun peut contribuer à rendre le village plus agréable en réalisant quelques travaux de nettoyage sur sa propriété ou aux abords.

ELAGAGE

Si vous n'avez pas encore procédé à ces travaux, c'est le moment de penser à élaguer les arbres qui peuvent gêner un voisin ou le passage sur la voie publique. L'élagage permet d'éviter des difficultés de circulation sur nos voies étroites et d'améliorer le fonctionnement des réseaux.

DÉSHERBAGE DES RUES

Devant chez soi, le long des murs de clôture, la binette est l'arme la plus efficace pour supprimer les herbes folles. Pour nettoyer les bas-côtés des rues, l'employé communal utilise un procédé mécanique, nous n'encourageons pas le désherbage chimique.

STATION

A deux reprises ce printemps, la municipalité a sollicité les habitants pour aider à l'entretien de la station d'épuration. Quelques volontaires ont répondu à l'appel et permis l'avancement du désherbage qui doit être effectué très régulièrement dans les bassins. Nous renouvelerons cette initiative. D'autres lieux mériteraient une mobilisation des bonnes volontés, la fontaine et le lavoir par exemple.

O. Pernin-Vidal



DÉTRUIRE / CONSTRUIRE

9 JUILLET

Echanges informels avant le début de la réunion publique sur la carrière de Vallabrix. Une information, apparemment anecdotique, est rapportée par une conseillère municipale : deux pierres qui forment la rive de la canalette ont été arrachées et jetées dans le bassin. Bernadette Voisin a constaté les dégâts et transmis ses observations aux élus. Je voudrais commenter ce vandalisme ordinaire qui pourrait passer inaperçu si personne n'était plus concerné par la chose publique dans le village.

A petite ou à grande échelle, le vandalisme est un acte grave. Il constitue une atteinte à la collectivité.

Il fut un temps où les gens de ce village eurent besoin d'amener l'eau vers leurs jardins. Canaliser l'eau, tailler les pierres pour qu'elles soient solidement assemblées, c'est construire un ouvrage d'art utile et esthétique à la fois. Cet ouvrage d'adduction fait aujourd'hui partie de notre patrimoine, de notre histoire commune : il nous relie à ceux qui autrefois travaillèrent à rendre la vie plus facile à toute la communauté.

Le geste de destruction est habité par une force négative difficile à comprendre : ignorance, ennui, provocation ? Beaucoup de motifs s'y mêlent, jusqu'au fanatisme lorsque c'est toute une culture qui est visée. Il ne doit pas nous décourager.

La municipalité restaurera la canalette pour que l'eau continue son chemin entre le lavoir et les jardins.





ON CONSTRUIT VERS LE CHEMIN DE SAINT-VICTOR

Deux exploitants agricoles installent leurs activités près de la station de remplissage.

Reynald Vaubrun associé à Boris Depasse dans un GFA (groupe financier agricole) monte un troupeau de 400 brebis dont il sera le berger. De septembre à avril, les bêtes vont rester à Vallabrix et seront rassemblées dans un

bâtiment de 900m² entouré d'un enclos. Reynald Vaubrun les fera paître du côté de La Capelle, sur les terres cultivées en céréales. Elevées pour la viande, elles seront nourries au foin et au granulé d'orge. A partir du printemps, elles rejoindront les Cévennes pour y trouver un climat plus adapté. A n'en pas douter, Reynald sera sollicité par l'école pour la visite de la bergerie : quel joie pour les enfants d'approcher un troupeau !

On ne présente plus Serge Scherer, à Vallabrix. Tout le monde connaît « le vin du facteur ». Ce viticulteur qui possède 5 ha de vigne bio sur la commune, cherche à installer un bâtiment agricole pour remplacer celui qu'il a perdu dans un incendie à Saint-Quentin. Le bâtiment est destiné à abriter le matériel, la vendange et la vinification. Un terrain proche de la bergerie est pressenti.

BONNE CHANCE À CES DEUX ENTREPRISES, SOURCES D'ACTIVITÉS NOUVELLES À VALLABRIX.

O. Pernin-Vidal



LA TOMATE BLEUE

Suite au départ de la famille Truchet, nous avons loué cette maison communale située place de l'Horloge à Claire De Saboulin et Marie Laurens. Ces deux jeunes femmes viennent d'ouvrir une pizzeria « **la tomate bleue** » à Uzès, avenue de la gare. L'accueil est chaleureux et les pizzas sont excellentes. Nous leur souhaitons de réussir dans leur nouvelle activité et de se plaire dans notre village.

B. Rieu

RÉFORME TERRITORIALE



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS DU GARD

NOS COMMUNES NE VEULENT PAS MOURIR

L'Assemblée Nationale vient d'adopter vendredi 3 juillet, en seconde lecture le projet de loi NOTRe.

Le contenu de cette loi, qui même si elle doit encore faire l'objet d'un examen en commission mixte, n'évoluera guère. Il provoque déjà, non seulement une très massive désapprobation mais bien au-delà, une colère légitime !

- Tout d'abord, avec l'instauration d'une nouvelle collectivité de plein exercice que seront les EPCI, dont l'élection des exécutifs se déroulera au suffrage universel direct, il est clair que la commune est définitivement sacrifiée.

Les conseillers communautaires ne seront plus les représentants des communes, mais bel et bien les élus d'une autre collectivité, indépendante des communes.

- **Le seuil de population des intercommunalités est à nouveau fixé à 20 000 habitants** entraînant de nouvelles fusions après celles déjà opérées avec la loi Sarkozy de 2010
- **Les compétences eau et assainissement sont transférées aux intercommunalités**, (avec un léger délai puisque ce sera 2018 pour l'assainissement et 2020 pour l'eau)
- **La compétence tourisme est également retirée aux communes**

Enfin, alors que l'Assemblée Nationale avait adopté la veille, **le principe du maintien des transports scolaires au Département, suivant en cela l'avis du Sénat, le gouvernement a fait revoter les députés, qui obéissant à cette injonction, se sont alors prononcés pour transférer cette compétence aux Régions**, ce qui constitue un non sens!

Toutes ces mesures, en complément de l'assèchement des ressources du bloc communal, avec la baisse considérable des dotations, vont se traduire par des situations particulièrement graves et sont contributives de la mise en cause de la commune, élément institutionnel essentiel pour la démocratie!

Et l'on voit bien, en juxtaposant l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par le gouvernement, avec la loi MATPAM sur les métropoles, l'incitation à la création de communes nouvelles, le passage au seuil des 20000 habitants pour les intercommunalités, l'élection au suffrage direct des délégués communautaires créant de fait un nouveau niveau de collectivité territoriale, la disparition de la plupart des syndicats intercommunaux, le transfert des compétences, eau, assainissement, tourisme... aux intercommunalités, que tout conduit de façon inexorable à la disparition de la commune.

Et même s'il est tenu un discours rassurant sur le sujet, l'avenir du Département est sérieusement mis en cause avec la métropolisation du territoire, il n'est qu'à mesurer l'impact de la métropole du Grand Lyon, sur le Conseil Départemental du Rhône !

Devant un tel acharnement à vouloir anéantir l'expression démocratique et la démocratie de proximité, il est urgent de réagir !

En refusant de tenir compte du mécontentement largement exprimé par les associations d'élus dont l'AMF, qui a recueilli plus de 17000 délibérations en ce sens, mais aussi ignorant les alertes lancées par le monde associatif et enfin en tournant le dos aux aspirations des citoyens qui réclament des moyens pour répondre aux urgences sociales, le gouvernement fait le choix du passage en force, répondant en cela aux impératifs d'une Europe qui se construit d'abord pour répondre aux exigences des grands groupes et des marchés financiers.

D'ailleurs parmi les conséquences de cette politique, il faudra mesurer l'impact sur le tissu économique de proximité, dont les artisans et PME qui vont progressivement être exclus des marchés publics, avec des conséquences très négatives pour l'emploi et pour l'aménagement du territoire !

Ces décisions ne peuvent que provoquer colère et désespoir, elles ne peuvent qu'encourager le découragement avec les conséquences que l'on peut imaginer ! Elles sont à l'opposé des attentes et des besoins du peuple de France.

Face à cette intransigeance du gouvernement il est urgent de réagir, à l'image de la proposition de l'Association des Maires de France d'une grande journée d'action le 19 septembre prochain.

Dans le prolongement des nombreuses initiatives que nous avons prises dont la journée du 22 janvier avec les rassemblements devant la sous Préfecture et la Préfecture, notre association appelle d'ores et déjà tous les élus à se mobiliser et à faire de cette journée du 19 septembre un grand moment d'expression citoyenne, indispensable et salutaire pour nos institutions.

Nous prendrons pour ce qui nous concerne toute une série d'initiatives pour préparer cette action et en premier lieu nous organiserons:

- **Une conférence de presse** jeudi 27 août devant la Préfecture du Gard
- **Un Forum citoyen** ouvert aux associations, aux syndicats mais aussi bien sûr ouvert à tous, **mercredi 2 septembre à 18h à Alès (salle Jules Cazot).**

L'objectif est bien entendu de pouvoir associer le plus grand nombre d'élus et d'associations, mais aussi de citoyens, pour faire entendre notre voix et exprimer d'autres propositions que nous souhaitons partagées et portées par le plus grand nombre.

Fraternellement

Nîmes le 6 juillet 2015

Bernard CLEMENT

Président de l'ADECR du Gard

UNE NOUVELLE ÉCOLE

LA VISITE DE MONOBLET

Dans un village des Cévennes, 600 habitants répartis dans différents hameaux, l'ancienne école, semblable à la nôtre, était devenue très inconfortable. Le maire jugea qu'à Monoblet, comme ailleurs en France, les enfants devaient pouvoir étudier dans de bonnes conditions. Il engagea son conseil municipal dans l'aventure d'un projet de construction innovant. L'école est en service aujourd'hui et il y fait manifestement bon vivre. Nous avons eu la chance de pouvoir la visiter.

C'est le CAUE qui avait organisé la visite de ce bâtiment. Le maître d'œuvre, Yves Perret, un architecte de Saint-Etienne, a commenté son projet, ses méthodes de construction, les coûts calculés pour ne pas dépasser les prix d'un bâtiment standard.

Soutenu par l'ADEME, ce projet qui pouvait paraître ambitieux, s'est trouvé à la portée d'une commune modeste. La mairie a reçu l'appui de ses administrés par le biais d'une souscription dont le résultat fut plus que symbolique.



Reportage photos :

Le toit terrasse végétalisé avec les puits de lumière

Les salles de classe ouvertes sur la cour

salle de lecture - sanitaires éclairés par un puits de lumière -

Les matériaux : bois, béton de chanvre pour les murs intérieurs

Quel sera le projet de la nouvelle école à Vallabrix : très différent sans doute, mais du rêve à la réalité, le pas, parfois, n'est pas si grand qu'on le croit.

O. Pernin-Vidal

LA CRÈCHE : INSCRIVEZ VOS ENFANTS AU PLUS TÔT !

La crèche intercommunale de Saint-Quentin-la-Poterie est ouverte aux familles des communes de la CCPU. L'inscription sur une liste d'attente est devenue la norme. La mairie recommande aux futures mamans d'inscrire leur enfant dès la naissance, voire avant la naissance pour s'assurer d'avoir une place le moment venu.

L'ÉCOLE DE VALLABRIX

L'année scolaire s'est achevée vendredi 03 juillet.

Cette année, la fête de l'école a eu lieu à Saint Hippolyte de Montaigu. Malgré les premières chaleurs, les enfants ont pu chanter et danser avec le soutien de leurs professeurs. M et Mme Servien, intervenants pendant les TAP du jeudi après-midi, ont exposé les créations des enfants. Nous les remercions pour leur investissement. Suite au spectacle, un repas a été organisé par l'APE. 170 personnes étaient présentes pour ce moment festif et particulièrement convivial.

L'APE (association des parents d'élèves) a été très active cette année. Tous les mardis après-midi du printemps, les bénévoles ont proposé un goûter à la sortie de l'école. Cette action a permis de payer une partie importante de la sortie d'école. Nous pouvons nous réjouir d'avoir eu des parents investis, dynamiques et volontaires.

Les enfants de maternelle sont allés une journée à la ferme enchantée. Les deux autres classes ont visité la Bambouseraie d'Anduze le matin et ont profité d'une balade dans le petit train des Cévennes. Les enfants sont rentrés enchantés avec plein d'anecdotes à raconter.

PERSPECTIVES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015

A la rentrée prochaine, seule Mme Blondeau garde son poste et s'occupera à nouveau de la classe de maternelle. Les effectifs seront les suivants : 9 enfants en petite section, 5 en moyenne section et 11 en grande section. L'école de Vallabrix accueille les enfants de la commune ainsi que ceux de Saint Hippolyte de Montaigu et de Belvezet. Une inscription à l'école est possible pour les enfants qui ont 3 ans en 2015.

La classe de CP/CE1 sera gérée par une nouvelle professeure. Nous ferons sa connaissance à la rentrée. Cette classe sera constituée de 7 CP et 8 CE1.

Un nouveau directeur, M. Bruno Andrieu, arrive à l'école. Il prendra en charge 22 élèves de la classe de cycle 3 constituée de 11 CE2, 5 CM1 et 6 CM2.

Les écoles de village comme la nôtre sont parfois difficiles à gérer. C'est pourquoi il est primordial que l'école de Vallabrix soit soutenue par tous : enseignants, agents territoriaux, parents, élus de toutes les communes. Seule une participation active de tous les acteurs de la communauté éducative peut permettre de mettre en place une cohérence, une continuité éducative où il fait bon apprendre. Nous et nos enfants avons la chance de pouvoir nous rendre à l'école à pied (pour une très grande majorité) ; les enfants se côtoient et évoluent dans un cadre à dimensions humaines, au cœur même du village où ils vivent.

S'il est certain que notre école est perfectible et doit progresser, elle a toutefois l'immense mérite d'exister. C'est un privilège. Il est fragile. Sachons le conserver.

M. Truchet



L'APE

Après une année scolaire bien remplie, voilà que s'annoncent enfin les vacances d'été !!!!! Cette année a été de nouveau riche d'actions et d'événements.

Le 28 novembre, les enfants et leurs familles ont pu se retrouver pour une soirée automnale où ils ont pu partager soupes et tartes de saison et profiter d'une ambiance chaleureuse.

Le 12 Décembre, le Père Noël est venu nous rendre visite à l'école et a apporté des cadeaux aux enfants. Heureux de l'accueil qui lui avait été fait, il s'est laissé prendre au jeu des traditionnelles photos avec les enfants qui le souhaitaient. Les parents, invités à venir prendre le goûter avec leurs enfants ont apprécié ce moment de partage.

Le samedi 28 février, parents et enfants ont défilé déguisés dans les rues de Vallabrix pour fêter Carnaval. Ce fût un moment festif même si peu d'habitants étaient présents pour encourager les enfants qui manifestaient leur joie par l'envoi de confettis. Nous nous sommes ensuite retrouvés pour partager un goûter au Foyer de Vallabrix.

Ensuite, afin de fêter l'arrivée du printemps, l'APE a innové en organisant une soirée dansante animée par le DJ Fabrice Torre qui a su créer une véritable ambiance et mener les danseurs invétérés jusque tard dans la nuit.

Durant le mois de mai et une partie juin, les membres de l'APE ont organisé une vente de crêpes, de glaces et de boissons à la sortie de l'école. Cette opération a connu un grand succès ; les enfants étaient heureux de prendre un goûter original et cela a créé un véritable moment d'échange entre les parents qui n'ont pas forcément le loisir de discuter entre eux après l'école.

Toutes ces actions ont contribué à financer les activités des enfants au cours de l'année scolaire. Grâce à la collaboration entre l'équipe enseignante et l'APE, les enfants de l'école ont pu ainsi se rendre au cinéma le 16 décembre ; un avant-goût des fêtes de Noël.

Le 26 mai, la traditionnelle sortie de fin d'année a pu permettre aux petits et aux grands de faire des découvertes intéressantes : les classes de maternelle se sont rendues à GreenPark à St Chaptas. Les enfants ont pu donner à manger aux animaux de la ferme et ensuite se sont dépensés grâce aux nombreux jeux proposés.

Les plus grands ont quant à eux, pris le petit train des Cévennes et visité La Bambouseraie d'Anduze. Tous ont été ravis de cette journée.

La fête de fin d'année a été le point d'orgue des manifestations. Nous nous sommes tous réunis pour la première fois à Saint Hippolyte de Montaigu. Malgré une forte chaleur, tous ont répondu à ce rendez-vous important dans la vie de l'école qu'est le spectacle de fin d'année. Les familles se sont ensuite rassemblées autour d'un repas convivial, animé de nouveau par le DJ Fabrice Torre qui nous a emmené encore tard dans la nuit.

L'association des Parents d'Elèves de Vallabrix a de nouveau été heureuse de contribuer par ses actions à l'élaboration de manifestations en faveur des élèves cette année.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce que ces actions se déroulent au mieux, notamment les enseignants, les parents d'élèves, les élus des communes de Vallabrix, Saint-Hippolyte de Montaigu et Belvezet et le Président du SIRP.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et souhaitons tous vous revoir à la rentrée.

En attendant, vous pourrez venir nous retrouver lors du marché nocturne de Vallabrix le 14 août prochain où nous tiendrons un stand de boissons.



ANIMATIONS

UN CONCERT POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Nous avons renoué les liens avec l'orchestre philharmonique de Jacou-Montpellier. Grâce à Madame et Monsieur Nadal, nous avons accueilli la formation le 20 juin. Les musiciens ont apprécié la visite guidée du village par Bernadette Voisin et se sont régalés avec les délicieuses cerises de Georges François.

THÉÂTRE

La troupe du Chat blanc a présenté au foyer le 27 juin une comédie divertissante : *Un inspecteur vous demande*. Le public et les comédiens n'ont pas été découragés par la chaleur et se sont attardés après la représentation autour du verre de l'amitié. À l'année prochaine Monsieur Rouquette !



CINÉMA EN PLEIN AIR JAURÈS, UNE VOIX POUR LA PAIX

L'association Histoire(s) du pays de Jaurès avait sollicité un metteur en scène pour créer un spectacle à la mémoire de Jean Jaurès, assassiné à la veille du déclenchement de la Première guerre mondiale. Ce spectacle grand public aurait pu être diffusé dans les arènes d'Uzès pendant l'été 2014 : nous en avons parlé au président de la CCPU. Le projet n'ayant pas abouti, Paul Quilès et Jean Padilla, président de l'association, nous ont offert un DVD qui nous permet de retrouver la voix de Jaurès un an après les commémorations.

Nous sommes heureux de présenter ce film au public de Vallabrix le 13 juillet.

HISTOIRES DE CLOCHERS

La communauté de communes reprend cette année son programme de visites guidées du patrimoine uzègeois.

Un premier rendez-vous a eu lieu le 4 juin. Un second est fixé à l'ouverture du marché nocturne, **le vendredi 14 août à 18 heures.**

Ces visites effectuées par des guides conférencières agréées sont suivies par un public nombreux. Elles s'achèvent par une dégustation de produits locaux. Adrienne Bonzi se rend disponible pour ouvrir l'Eglise aux visiteurs, nous l'en remercions.

O. Pernin-Vidal





armoïse

POPULATIONS ENVAHISSANTES OU INVASIVES

Nous sommes de plus en plus concernés par l'apparition d'espèces pouvant former des populations à caractère envahissant et provoquant donc un déséquilibre dans la nature et par là même une perturbation de nos écosystèmes. Ces espèces exotiques apparaissent chez nous grâce en particulier aux moyens de communication beaucoup plus faciles qu'auparavant. Petit rappel de définitions :

Une espèce invasive est une **espèce vivante exotique à caractère envahissant**. C'est un agent de perturbation nuisible à la biodiversité autochtone et aux écosystèmes dans lesquels elle s'établit. Une espèce envahissante est une **espèce vivante autochtone à caractère envahissant**.

Comme exemple, nous pouvons prendre l'ambroisie (non encore mise en évidence à Vallabrix), que l'on pourrait confondre avec l'armoïse très fréquente et bien présente chez nous.

L'**ambroisie** est une plante originaire d'Amérique du nord que l'on trouve de plus en plus fréquemment chez nous et en particulier dans la vallée du Rhône.

Elle affectionne les cultures, bords de routes, friches agricoles et urbaines, berges de rivières.

Elle est responsable d'allergies parfois sévères. Le réchauffement climatique augmente sensiblement son développement.

L'**armoïse** est une plante autochtone très commune, notamment le long des chemins. Différentes propriétés médicinales lui ont été attribuées.

Pour distinguer ces 2 plantes, retenons que l'ambroisie est velue, ses fleurs sont en bout de tige non entrecoupée de feuilles, celles-ci sont opposées dans le bas de la plante et alternes dans le haut (pour l'Armoïse, elles sont toutes alternes).

La lutte contre ces plantes invasives est évidemment difficile, des programmes d'éradication sont en cours. Retenons de ne planter que des espèces autochtones, les insectes (et en particulier les abeilles gravement menacées pour plusieurs raisons...) seront contents et donc les oiseaux et donc...nos écosystèmes !



ambrosie

Le gros chêne de la famille François fait 3,56 m de circonférence ce qui en fait le plus bel arbre de Vallabrix. Nous les remercions à nouveau de nous avoir permis de réaliser notre livret et de passer à proximité d'un tel arbre. Il est majestueux mais nous avons appris que certains Vallabrixois ne le connaissaient pas encore ce qui est bien dommage ; lorsque l'on prend quelques minutes de repos sous son impressionnante ramure et que l'on pense qu'il a plus de 150 ans c'est de l'émerveillement.

Le sentier qui mène de l'ancien captage à la route de Bagnols a été pendant quelques mois l'objet de travaux importants pour consolider la falaise. Maintenant nous allons pouvoir le réaménager afin d'offrir aux promeneurs un espace plus agréable.

Le sentier du chemin des crêtes est bien entretenu et les promeneurs sont très satisfaits, nous allons prochainement le baliser afin qu'un plus grand nombre puisse l'emprunter. Nous le poursuivrons après les grosses chaleurs afin de le faire arriver vers la croix de Lussan.

H. Depasse

Contacts :

DEPASSE Hervé 04 66 03 18 24 ou joethdps@sfr.fr

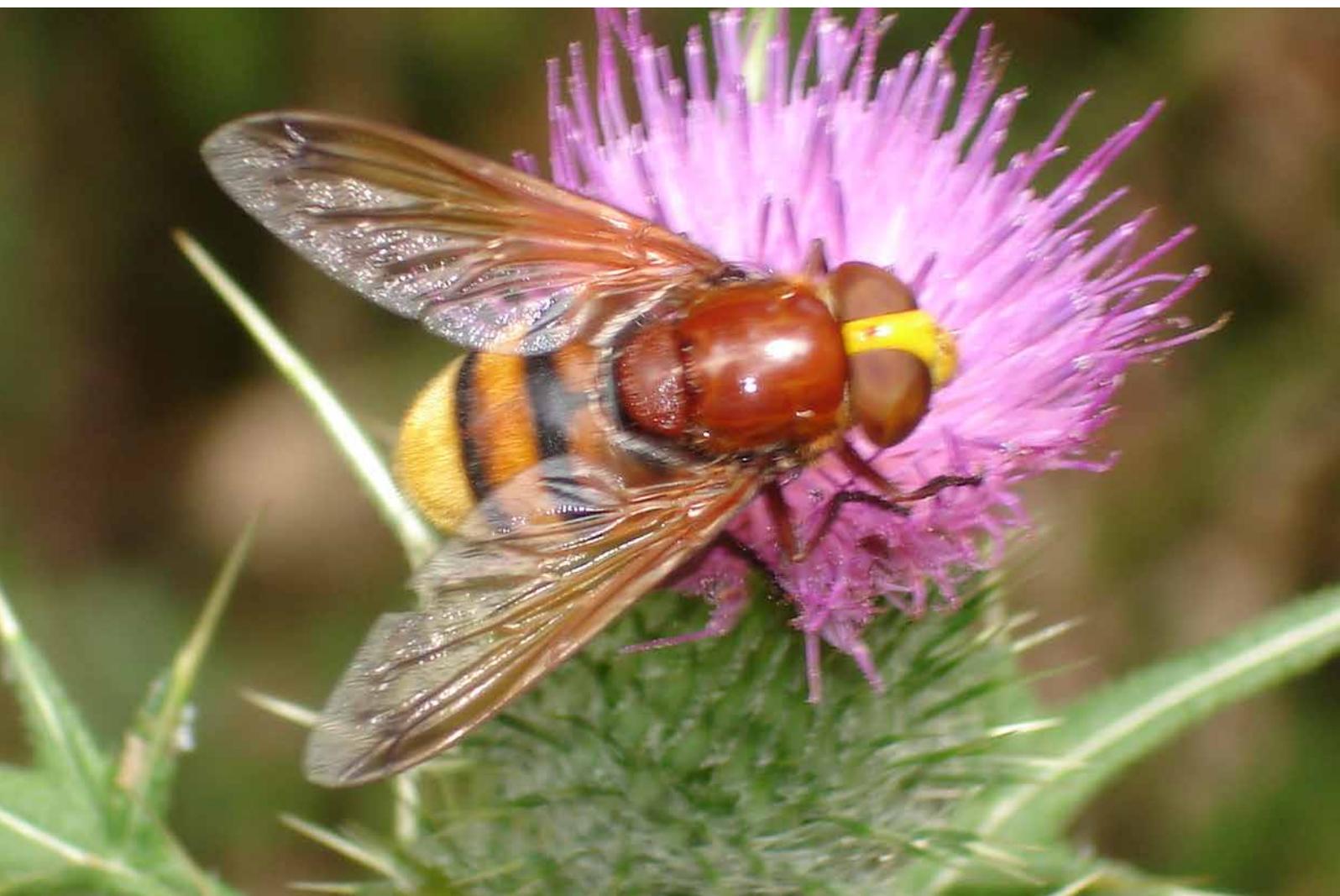
BETEILLE André 04 11 83 24 39 ou abeteilleg@neuf.fr

GREER Yvan 04 66 37 35 53 ou greerlibbrecht@hotmail.com

LA VOLUCELLE ZONÉE

D'une taille impressionnante, 2,5 cm, la volucelle zonée est une mouche inoffensive pourtant elle a une ressemblance avec le frelon et d'ailleurs elle va pondre dans les nids de guêpes et de frelons.

Reconnaissable avec la bande jaune entre les deux yeux.



COMPOSTAGE

Pour raison personnelle j'ai abandonné le projet de poulailler collectif alors que la démarche pourrait aboutir puisqu'une quinzaine de familles sont volontaires. Il suffit qu'une ou deux s'impliquent en prenant les choses en main et enfin après deux années et demi de piétinement voir ce projet se réaliser. Au cimetière j'ai mis le compost mûr au pied des arbustes près de la route.

J'ai dû rajouter un kilo de vers afin d'accélérer la maturation.

Le composteur du jardin public sera vidé à l'automne ainsi les utilisateurs pourront récupérer un seau de compost.

GARD

Brûler ses déchets verts est passible d'une contravention de 450 €.

L'information émise par la préfecture mérite d'être rappelée : le brûlage à l'air libre des déchets de parcs et de jardins, communément appelés déchets verts, est interdit par le règlement sanitaire départemental (article 84).

Contact à VALLABRIX

pour le compostage et le tri sélectif :

DEPASSE Hervé au 04 66 03 18 24

Ou Mèl : joethdps@sfr.fr

TRI SÉLECTIF

Les colonnes de tri sont très souvent le lieu de dépôts sauvages.

Parfois les déchets sont importants ou encombrants. À ce titre il serait souhaitable que vous vous inscriviez à la mairie pour le ramassage qui a lieu le deuxième mercredi de chaque mois.

Il s'agit bien sûr des encombrants que vous ne pouvez pas charger dans votre véhicule personnel.

Je rappelle que la carte et l'accès des déchetteries de l'Uzège sont gratuites pour les particuliers. Encore nombreux sont ceux qui ne possèdent pas de cartes mais alors que font-ils de la vieille paire de chaussures ou de la cafetière qui a rendu l'âme ? Tous les moyens mis en place par le Sictomu et par la municipalité devraient satisfaire tous les habitants et l'on ne devrait plus voir de dépôts sauvages.

La future déchetterie à Vallabrix va voir le jour l'année prochaine, il faudra être le village modèle.

Signaler lorsque vous voyez quelqu'un polluer n'est pas de la délation car nous payons tous le ramassage.

En Avril j'avais envoyé l'affiche de la conférence de Béa Johnson à Bagnols-sur-Cèze pour sa parution sur le site du village mais trop peu de Vallabrixois se sont déplacés.

Par contre les Bagnolais(es) ont fait salle comble, soit par l'intérêt porté au mode de vie de Béa qui collecte ses déchets annuels dans un bocal d'un litre ou par le buffet zéro déchet proposé par le Sidom de Bagnols et apprécié par toute l'assemblée.

Pensez qu'une seule personne est à l'origine de ce projet de mettre la ville de San Francisco à Zéro déchets et qu'elle est de notre région.

H. Depasse



PATRIMOINE

VALLABRIX ET LES TRAVAUX AU MILIEU DU 19^e SIÈCLE

Au milieu du 19^e siècle de nombreux aménagements sont faits dans notre village : construction de la mairie-école (maison ronde), agrandissement de l'église et rehaussement du clocher avec la participation du conseil de Fabrique, une deuxième cloche, réparations de la fontaine, du lavoir, de la canalette...

À chaque fois, les Vallabrixois se chargent gratuitement du charroi, on revend les matériaux que l'on ne peut pas réutiliser. Les pierres et même les cordes et boiseries du clocher !

On élargit le chemin de la Fontaine : les propriétaires donnent le terrain, les villageois s'occupent du charroi, coût 800 frs. Bêtes et habitants se croisent sur ce chemin, son élargissement évitera des « malheurs malencontreux ».

Le chemin de crête, au nord du village à l'aplomb de la rivière Alzon, est endommagé après les inondations de 1854 et l'effondrement partiel de la falaise : le chemin est devenu étroit, non roulant, il n'est plus réparable. Les chèvres sont interdites de pâture car elles dégradent les flancs de la falaise en y traçant des chemins escarpés (les chèvres mais certainement aussi les humains). Alors on envisage de couper le chemin de crête en son milieu et de creuser La Tranchée. Ce serait un raccourci dont les villageois profiteraient pour rentrer leurs récoltes et les bois. Il nous faut nous rappeler que la commune vend des coupes de bois pour financer en grande partie des investissements et du fonctionnement. C'est autant que l'on ne demande pas aux contribuables.

Il faudra attendre 1867 pour que la Tranchée soit creusée : coût un peu plus de 2 800 frs, 800 frs donnés par Monsieur Foussat, plus 250 frs pour dédommager les propriétaires de cinq mesures qu'il faudra détruire pour tracer le chemin. Des hommes de Vallabrix sont embauchés pour l'occasion.



Dès 1860, sur directives préfectorales, il est envisagé d'élargir la D5 dans la traversée du village. Dans un premier temps le conseil municipal gagne du temps, économie du village oblige. Dans un procès-verbal municipal, il est écrit que « la commune est fatiguée de payer » ! Puis on se met d'accord pour rogner les propriétés du côté nord de cette rue. Jusqu'au 20^e siècle nous raboterons les maisons de la D5. En 1904 Joseph Prozen demande à être indemnisé pour le terrain perdu. D'abord refus des élus, car cela ne s'est jamais fait. Puis après mures réflexions, on accorde 3 frs le m². A partir de cette date, chaque exproprié aura droit à une indemnité. Ce qui nous paraît plus que normal maintenant !

Actuellement nos vieilles maisons sont secouées par les pelleteuses et autres engins de chantier. Elles sont posées sur le rocher, sans fondations. Comment vont-elles réagir ? La suite nous le dira.

Le Kermès

**(sources archives municipales de Vallabrix,
d'Uzès – archives départementales Gard)**

B. Voisin-Escoffier 2015

ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS



C'est 133 personnes qui viennent régulièrement à Vallabrix pour un sport ou un loisir.
Venant de 20 villages différents ce qui couvre un large secteur.

Les manifestations organisées : le marché de Noël, un concert de 4 chorales et un vide-greniers au printemps.
Nous avons en cours d'année proposé à nos adhérents et leur entourage des soirées dansantes au foyer et en extérieur.

Nous avons aussi proposé une randonnée avec repas au Château de Montalet.

NOS ACTIVITÉS

L'assemblée générale a eu lieu le 1^{er} juillet .

Le bureau a été reconduit et vous propose à partir du 14 septembre les activités suivantes :

LUNDI

Pilates de 9h15 à 10h15 et de 10h15 à 11h15

Approche et échange sur la Photo de 17h à 18h30

Yoga de 18h30 à 20h00

Danse de salon 20h30 à 22h30

(Cette activité ne reprendra que lundi 28 septembre)

MARDI : Sophrologie caycedienne de 9h30 à 10h30

Chorale de 18h00 à 20h00

Théâtre de 20h00 à 21h30

MERCREDI :

Zumba de 17h45 à 18h45

Pilates de 19h à 20h

Initiation Danse (débutants) de 20h30 à 22h30 Cette activité ne reprendra que mercredi 30 septembre)

JEUDI

GYM de 18h30 à 19h30

STEP de 20h00 à 21h00

VENREDI

GYM de 10h30 à 11h30

Les activités se déroulent au foyer communal.

Renseignements : vallabrixsportsloisirs@laposte.net
04 66 03 18 24 (HR) ou sur place

Les membres du bureau :

**Carmen MAZIER, Cathy DEPASSE, Anne-Marie RIEU,
André BETEILLE, Hervé DEPASSE**



LA VALLABRIXOISE

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Après une saison bien remplie, les adhérents du club des Aînés étaient réunis,

Mardi 7 Juillet 2015, au foyer, pour leur traditionnel repas de fin d'activités.

Tous ont apprécié le menu et en guise de sieste, il leur a été proposé un loto.

La bonne humeur aidant, ils ont vaillamment supporté la chaleur de ce jour.

Ils se sont quittés en se donnant rendez-vous Mardi 15 Septembre 2015, pour la reprise des activités avec peut-être de nouveaux adhérents,

Bonnes vacances chaudes et ensoleillées,

Le bureau



FÊTE DES VOISINS

LE PLANET- SAMEDI 4 JUILLET



Mais où sont passés les parents ? Place aux enfants cette année qui ont mené grand train à la fête des voisins : table garnie et spectacle de poésie.

Ambiance chaleureuse au long de cette soirée qui n'a pas dérogé aux habitudes. Quand l'heure fut venue, on goûta aux alcools forts sortis des armoires. Quelques éclats de voix encore après boire et la nuit emplit doucement le Planet.

A l'année prochaine, Jackie, Magali, Vincent, Bernard et tous les autres...

O. Pernin-Vidal

LE VENDREDI 29 MAI

À partir de 20 heures les quartiers de Bouyer, Grand Planas, Liquières et Garran ont organisé leur « fête des voisins ». Plus d'une cinquantaine de personnes s'est retrouvée sur la place de la liberté. Apéro, quiches, pizzas, spécialités Belge, Normande et d'ailleurs ont été appréciées et dégustées par tous. Les enfants ont profité de cette douce et agréable soirée pour s'en donner à cœur joie.

Cela nous a permis de se rencontrer de discuter de se connaître... Nous souhaitons nous retrouver l'année prochaine le dernier vendredi du mois de Mai pour une nouvelle « fête des voisins ».

C. Mazier



**FÉLICITATIONS À ANDY RIEU
MAXIME FOUCAULT
CAPUCINE LAFAY
RAPHAËL FRANÇOIS
POUR LE BREVET DES COLLÈGES...**

**FÉLICITATIONS À LÉO PAPAÏX
POUR LE BAC PRO PAYSAGISTE**

**FÉLICITATIONS À FLORIAN PAPAÏX
POUR LE BTS « MESURES PHYSIQUES »**

LA CROISADE DES ENFANTS



À notre époque matérialiste nous avons peine à comprendre la puissance prodigieuse qu'engendre la mystique des croisades. Et encore plus lorsque ce sont nos enfants, nos jeunes d'aujourd'hui qui partent pour un combat que nous ne comprenons pas. Notre département semble particulièrement touché par ces départs vers une utopie, un mirage sanglant. Elan religieux, certitude de changer le monde, rêve messianique ?

Déjà en mai-juin 1212, des Flandres, du Nord de l'Europe, en France et en Allemagne, des villages, des familles et des enfants partent sur les routes pour la Palestine, à l'instigation d'hommes inspirés, gourous de l'époque. Il fallait oublier le désastre de la quatrième croisade. Des prédicateurs fanatiques parcourant villes et villages haranguaient les foules, promettant paradis, vie de miel contre l'engagement dans une croisade : seuls des enfants, des pauvres pouvaient miraculeusement libérer le Saint

Sépulcre et Jérusalem, sans armes, complètement démunis. Des bergers avaient eu la vision d'une Méditerranée s'ouvrant pour laisser passer à pied sec ces croisés armés seulement de leur foi pour délivrer la Terre Sainte. Multitude exaltée grossissant à chaque étape rejointe par des marchands, des ribauds, des jeunes nobles en quête d'aventures.... Dans notre pays, le roi Philippe Auguste interpellé par ces croisés leur demande de rebrousser chemin. Certains repartent, d'autres restent dans la région parisienne, main d'œuvre peu chère et corvéable à souhait.

Mais pour la plupart le voyage continue. On parle de 30 000 pèlerins. Ils portent les attributs du croisé-pèlerin : la besace, le bâton, la croix. Etrange croisade pour racheter les péchés des « Grands », ribambelle se nourrissant sur ce qu'elle trouve en chemin, souvent de rapines. Beaucoup meurent en route, la faim, les coups, les vols, les maladies. Ils sont partis sans provisions, pieds nus, comme illuminés, portés par une foi proche du délire. Cette multitude tout au long du chemin crée des désordres. Des quartiers juifs ou bourgeois, des boutiques sont ravagés, des cultures dévastées. Selon un document des archives de Cologne, les autorités en pendent quelques-uns, chassent les autres. A Marseille des croisés allemands rejoignent nos rangs. 80 prêtres, 400 clercs les accompagnent. Et là les pèlerins exigent des bateaux pour Jérusalem.

On peut imaginer l'état d'esprit des Marseillais, leur ville ne comptant que 12 000 habitants. Des milliers de pèlerins affamés et sans ressources perturbaient fortement la ville, le commerce, les affaires. On ne regarda pas de très près la moralité de deux armateurs Hugues Fer (Ferreus) et Guillaume Porc (Porqueres) qui s'offrirent de transporter « gratuitement » nos croisés en Terre Sainte. Ainsi fut fait. Les croisés sont entassés dans sept grandes nefes, sous le pont dans les cales.

Le manque d'air, les maladies, la faim toujours, auront raison d'un certain nombre d'entre eux. Chaque bateau pouvait contenir mille à mille cinq cents passagers, donc on évalue à environ dix mille pèlerins à l'embarquement. On ne les revit plus jamais. Deux nef firent naufrage au large de la Sardaigne : une chapelle sur l'île de San Pietro rappelle leur souvenir. Mais les autres arrivèrent en terre musulmane, d'abord à Bougie en Algérie puis en Egypte où ils furent vendus comme esclaves. Dix-huit ans plus tard on pouvait encore en identifier environ 700 à Alexandrie. L'Histoire se répète-t-elle aujourd'hui ?

Les deux armateurs vont essayer de récidiver. Mais là ils voient trop grand : ils comptent livrer l'Empereur Frédéric II au chef musulman de Sicile. Ils seront pris en fragrant délit et pendus à la grande vergue de leur navire. Cette affaire pathétique avait jeté la suspicion sur la ville de Marseille et sur ses armateurs de Marseille à qui nul ne voulait plus se confier pour rejoindre la Terre Sainte. Du côté français peu d'archives, quelques chroniques sur cette aventure. Essentiellement des textes allemands. Culpabilité du côté français ? A l'époque devant l'expression de cette foi, devant cette multitude qui se déplace, on parle de « miracle divin » ou « d'insouciance, d'inconscience, de naïveté »

Récit d'un moine (anonyme) :

« Tous ces enfants m'ont paru n'avoir pas de noms.... Ils emplissaient la route comme un essaim d'abeilles blanches. Je ne sais pas d'où ils venaient. C'étaient de tout petits pèlerins. Ils avaient des bourdons de noisetier et de bouleau. Ils avaient la croix sur l'épaule ; et toutes ces croix étaient de maintes couleurs. J'en ai vu de vertes, qui devaient être faites avec des feuilles cousues. Ce sont des enfants sauvages et ignorants. Ils errent vers je ne sais quoi. Ils ont foi en Jérusalem. Mais je pense que Jérusalem est loin, et Notre-Seigneur doit être plus près de nous. Ils n'arriveront jamais à Jérusalem ».

Pape Innocent III :

« Mes serviteurs m'ont apporté d'étranges nouvelles depuis les pays de Flandres et d'Allemagne jusqu'aux villes de Marseille et de Gênes. Plusieurs fous ont prêché la ruine sur les places.. Et je ne sais par quel sortilège plus de sept mille enfants ont été attirés hors des maisons. Ils sont sept mille sur la route portant la croix et le bourdon. Ils n'ont point à manger ; ils n'ont point d'armes ; ils sont incapables et ils nous font honte. Ils sont ignorants de toute véritable religion. Mes serviteurs les ont interrogés. Ils répondent qu'ils vont à Jérusalem pour conquérir la Terre sainte. Mes serviteurs leur ont dit qu'ils ne pourraient traverser la mer. Ils ont répondu que la mer se séparerait et se dessécherait pour les laisser passer. Les bons parents, pieux et sages, s'efforcent de les retenir. Mais ils brisent les verrous pendant la nuit et franchissent les murailles. Beaucoup sont fils de nobles et de courtisanes. C'est grand-pitié. Seigneur, tous ces innocents seront livrés aux naufrages et aux adorateurs de Mahomet. Je vois que le Soudan de Bagdad les guette de son palais. Je tremble que les marins ne s'emparent de leurs corps pour les vendre... Cette croisade des enfants n'est point une œuvre pie. Elle ne pourra regagner le Sépulcre aux chrétiens. Elle augmente le nombre des vagabonds qui errent sur la lisière de la foi autorisée. Nos prêtres ne peuvent point la protéger »

(Sources : JJ Antier Marins de Provence et du Languedoc Press du Languedoc p63- G. Dickson, La Genèse de la croisade des enfants, in Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, n°153, 1995. Marcel Schwob, La Croisade des enfants fichiers PDF. Jonathan Phillips, Une histoire moderne des croisades, Flammarion 2010, p.263 – Gravure Gustave Doré La Croisade des Enfants)

B. Voisin-Escoffier 2015

MÉDIATHÈQUE LA RENAISSANCE

La médiathèque fonctionne maintenant d'une façon bien rodée ; quatre ou cinq nouvelles personnes sont venues étoffer le cercle des bénévoles pour assurer les permanences trois fois par semaine.

Les prêts sont en constante augmentation, tant pour les livres que pour les DVD (adultes et enfants), les CD étant un peu moins demandés.

Pour exemple en 2014,

ont été empruntés : 1103 documents écrits, 313 DVD, 62 CD ;

avec 121 permanences de 2 heures.

Les bénévoles ont effectué 484 heures pour permettre l'ouverture de la médiathèque au public.

Le bibliobus de la DLL (Direction du Livre et de la Lecture de Nîmes) vient sur place, tous les quatre mois, renouveler un prêt de 200 à 300 livres

Le prêt de livres, DVD ou CD est entièrement gratuit.

Le choix est très divers :

- romans et littérature contemporaine ou plus ancienne
- documentaires sur des sujets aussi divers que l'olivier, les jeux, le sport, la nature, la cuisine,...
- livres jeunesse : du bébé à l'adolescent
- bandes dessinées adulte ou jeunesse
- revues et magazines.

Les DVD et les CD sont changés tous les 3 mois avec une équipe qui les choisit sur le site de la DLL à Nîmes.

Fréquentation : 35,75 % des Vallabrixois un record en France

Personnes inscrites depuis septembre 2012		177
Lecteurs de Vallabrix		143
Enfants < 12 ans		49
Adolescents > 12 ans		14
Adultes		102
	hommes	24
	femmes	78
	< 60 ans	56
	> 60 ans	46

HORAIRE DE L'ÉTÉ

le lundi de 17 h à 19 h

juillet : 06 - 20 - 27

août : 03 - 10 - 17 - 24

HORAIRE DE LA RENTRÉE

A partir du 24 août 2015

Lundi de 17h à 19h

Mercredi de 17h à 19h

Vendredi de 17h à 19h

Avis aux lecteurs assidus :

Un lot de nouveaux livres a été acquis grâce à une partie de la subvention mairie annuelle. Une commande complémentaire sera effectuée au troisième trimestre.

Vous pouvez participer à l'évolution du fonds documentaire en faisant des suggestions. L'équipe fera au mieux pour vous satisfaire soit avec le bibliobus soit par les achats annuels.

La Médiathèque est municipale. C'est tous ensemble que nous pourrons garder cette richesse et cette diversité.

D. François

L'opération « livres en balade » est renouvelée

le 19 septembre à Vallabrix / le 12 septembre à St Quentin de 14 h à 18 h

le 5 septembre à Montaren de 15 à 18 h et le 6 septembre de 10 h à 17 h

LA FENÊTRE À MENEaux

Outre la gestion de la médiathèque avec le prêt de livres, CD et DVD, l'association propose 4 clubs qui fonctionnent toute l'année :

LE CLUB CALLIGRAPHIE pour les enfants, 2 fois par an pendant les petites vacances
Le dernier atelier du mois de février n'a pas pu avoir lieu. Rendez-vous à l'automne.

contact : oliquiere@orange.fr

LE CLUB CINÉMA le troisième dimanche de chaque mois à 18h : ceux qui souhaitent participer à la programmation sont les bienvenus !

contact : abeteilleg@neuf.fr ou greerlibbrecht@gmail.com

LE CLUB « SOUTIEN SCOLAIRE » pour collégiens et lycéens un mercredi sur deux

contact : anne.bernard@hotmail.fr

LE CLUB TAI CHI le samedi matin. Ce dernier club ne reprendra pas son activité à la rentrée de septembre. Il est remplacé par un atelier d'écriture

Contact : michele.cruypenyck@orange.fr.

« Affûtez vos crayons, taillez vos plumes ... un nouvel atelier vous sera proposé par la médiathèque à la rentrée de septembre... Ce sera un ATELIER D'ECRITURE, où l'on se retrouvera une fois par mois, autour d'un(e) meneur(se), pour produire, après un échauffement ludique et avec des consignes ou contraintes, un (ou des) texte(s) que l'on partagera (ou pas) en toute convivialité et simplicité. »

Comme chaque année, les enfants de l'école ont montré quelques unes de leurs œuvres, après l'exposition de photographies sur l'eau de May Ressouche, et l'exposition collective « Les Vallabrixois s'exposent ». L'invitation à partager ensemble les murs de la médiathèque sera renouvelée en 2016, avec comme thème « l'arbre » qui guidera les manifestations de l'année prochaine qui sera inaugurée par l'exposition des photos d'arbres remarquables de Mr Schwartz en Octobre. Les murs de la médiathèque sont toujours prêts à accueillir vos œuvres ou celles de vos amis artistes : peintures, aquarelles, photos ... Les sculptures y ont aussi leur place sur les étagères. N'hésitez pas à nous proposer une exposition (durée des expositions : 1 mois environ)

Dès la rentrée, ne manquez pas l'exposition des **peintures de Claire Guigou**, et pendant l'été, venez voir les œuvres effectuées pendant le **m'ART'athon des arts**. (La médiathèque sera ouverte tous les lundis aux horaires habituels)

Les conférences sur des sujets aussi variés que la géobiologie, les constellations familiales et le chanteur Renaud, ont attiré Vallabrixois et Uzégeois et l'association renouvellera sa programmation en espérant vous accueillir de plus en plus nombreux dans les locaux de la médiathèque.

Madeleine Mutel



MARATHON DES ARTS

En ce dimanche 28 juin, Vallabrix s'était doté d'un m'ART'athon des arts et a connu par une température presque caniculaire un beau succès. En effet, 25 participants (enfants et adultes) s'étaient inscrits pour traiter du sujet imposé et délivré à 15h50 : « Le m'art'athon comme le lézard et les arts comme la mare à tons ». Il est vrai que le thème a laissé perplexe certains acteurs mais il a laissé la place à une riche créativité aussi bien dans l'écriture que dans la sculpture, la peinture, le coloriage et la chanson. Les participants ont pu laissé libre cours à leur imagination et ils ont expliqué ou lu partiellement leur œuvre lors de la remise des prix sous les applaudissements du public. Un franc succès jugé avec beaucoup de sympathie par tous et qui ne demande qu'à être reconduit l'an prochain.

Yannick Pieto



le reportage photos a été réalisé par Jacques Duruisseau, président du bureau du Centre social de Saint-Quentin.
Nous le remercions d'avoir documenté le Marathon avec sympathie.

Il contacte son ami le dieu des lézards, Aton, et lui propose d'organiser cela. « Pas d'lézard » lui dit-il, rendez-vous à la mare aux thons à 15h30 pour en discuter.

Voici nos deux dieux, habillés de tons clairs pour lutter contre la chaleur, installés autour de la mare, un jus de thon frais à la main.

Extrait du texte de Lucie, sans titre

- Quel ton, la mare ?
- Quelle question, je ne sais pas moi, improvisez, c'est vous le peintre !
- D'habitude, je ne peins pas de mare, je n'aime pas l'eau qui dort. Une mare, dans les bois : vous demandez beaucoup, c'est plein de nuances.
- Alors faites-moi une tache bleue, verte et grise, quelque chose d'opaque et de luisant. Voilà, c'est ça : quelque chose de reptilien. Comme une peau de lézard, là, largement étendue au milieu des bois.
- Je comprends : vous souhaitez une mare ton lézard où vont boire...

*Extrait du texte de Odile P.,
« Ton 2 - Dialogue : Le peintre, la dame »*

Mais revenons-en à la température de cet après-midi. Il s'agissait d'une véritable augmentation de température avec absence de mistral. Il est vrai que c'était plus un temps pour lézarder mais l'acharnement déployé par les candidats ne montraient pas de signe de fatigue, ni d'interruption dans la création. Il y avait une atmosphère très studieuse dans la médiathèque il est vrai abritée du soleil alors qu'à l'extérieur, en particulier dans la cour et sous le porche, on entendait des discussions permanentes. Est-ce le soleil qui contribuait à ce relâchement ? Sans doute y avait-il un effet du soleil ?

*Extrait du texte de Yannick,
« Le m'art'athon comme lézard au soleil »*

Du gecko se colorant du bleu vert fluo à son ventre retourné par le chat se jouant de la proie.

Le mouvement des arts explorant l'intime ce lézard-là me parle de nous, de vous à l'intense rythme où quelque subtil rayonnement transcende les pulsions de vie.

Extrait du texte de Odile C., sans titre

Déjà trois heures passées et j'en ai marre, hâtons !
De compter les lézards qui se dorment au balcon.
Ai-je mal entendu ? des lézards ou les arts ?
Car il y'en a des arts : l'art mature d'un vieil art,
L'art mur du chevalier, ou l'art buste du sculpteur ?
L'art mûrier de la soie, ou l'art moyant du pleureur ?
Tous les arts sont permis, l'art sot, comme l'art scénique
(ne dit on pas ces arts du meilleur acteur ?)

*Extrait du texte de Alain,
Pièce N°4 « Les ARTS et M'ART'ATHON »*

NOUVEAUX LIEUX À VALLABRIX

L'ÉTRIER DE L'UZÈGE



Un centre équestre flambant neuf, entouré de verdure s'ouvre à Vallabrix.

À partir du 15 juillet, Jérôme et Margot Atlan, les propriétaires enthousiastes vous proposent des balades (seul(e) ou à plusieurs), des stages, avant de démarrer avec les cours dès le mois de septembre (à partir de 3 ans). Vous pouvez également bénéficier de pensions de boxes et de paddocks.

2 belles carrières sont déjà prêtes, une grande dédiée à la compétition, une troisième est prévue pour septembre...

Après avoir cherché un peu partout dans l'Hérault et le Gard, Vallabrix a été un véritable coup de coeur et comme nous le raconte Margot, les chevaux s'y plaisent et sont sereins... C'est bon signe !

Margot & Jérôme

atlan.margot@orange.fr

chemin de la carrière
30700 Vallabrix

06 71 10 37 37



L'ABRIX BAR

Dans la jolie cour de la médiathèque, un café associatif vient d'ouvrir ses portes... Tout en rêvant devant la façade Renaissance, vous pourrez déguster des tapas, des vins, du bio & local. Des animations et des concerts sont également prévus durant tout l'été et jusqu'en octobre.

Ouverture

lundi	17-22 h
mercredi	12-14 h & 17-22 h
jeudi	17-22 h
vendredi	17- 23 h
samedi	12 -23 h
dimanche	12-21 h

S. Lafay



EXPRESSION LIBRE

RÉFLEXIONS AU SUJET DU CHANTIER D5 :

Dans les entreprises qui ne travaillent souvent qu'avec des collectivités locales, on ne sait plus que derrière les portes des maisons il y a des gens qui n'accepteront pas n'importe quelle atteinte à leur propriété. Ces habitants ne sont pas forcément des « enquiquineurs » et autres qualificatifs, mais simplement des personnes qui n'ont pas envie par exemple de voir leur sous-sol inondé à chaque pluie. Ils ont tout à fait droit au respect.

Il est dommage que des réunions de chantier se fassent parfois sans la présence d'un élu : l'argent du contribuable est précieux, on doit montrer qu'on s'intéresse au rapport qualité/prix, qu'on défend ses administrés.

Le bruit et la poussière, les maisons qui tremblent, des portes qui ne ferment plus : c'est pénible sur le long terme. Une info dans les boîtes aux lettres expliquant les travaux, s'excusant pour les désagréments aurait été la bienvenue. Le contribuable y aurait vu une marque de respect que n'apporte pas une réunion publique.

Des déviations mises en place par quelqu'un qui connaît le village et ses rues. Des panneaux plus judicieusement placés pour éviter les véhicules coincés dans une ruelle, descentes de chéneau endommagées, insultes.

Dans un chantier de cette ampleur, il y a forcément des moments où les choses vont de travers. Pour l'instant nous ne voyons que ces moments parce que nous ne savons pas vraiment à quoi vont servir ces travaux. Une information plus concrète ne serait pas de trop : elle donnerait aux riverains l'impression qu'il compte.

M. Voisin

RÉPONSE À MICHEL VOISIN

UN TEXTE AVEC UN CONTENU INFONDÉ !

L'aménagement de la traversée du village est un dossier qui a été déposé en septembre 2011 auprès des services du Conseil Général. Il est le résultat de nombreuses réunions de concertation et le projet a été présenté en réunion publique. Nous attendions avec impatience d'obtenir le financement du Conseil Général pour réaliser ces travaux.

Michel Voisin n'est pas à une contradiction près : alors que ces travaux nous permettent entre autres de remplacer des réseaux anciens et fragiles en PVC par des nouvelles canalisations en fonte, Michel qui réclame depuis longtemps d'améliorer nos réseaux humides, s'interroge sur l'utilité de ces travaux !

Le texte de Michel Voisin n'est pas constructif et ne se justifie que par la volonté de son auteur d'avoir à tout prix une expression critique sur les réalisations de la municipalité.

B. RIEU



LE CLUB TAURIN

LOU MARQUES

La journée Taurine organisée le 14 mai dernier, a rencontré un véritable succès, aussi bien les prestations camarguaises que les grillades, frites et desserts servis à plus de 120 personnes. Beaucoup de villageois et touristes ont participé aux concours de belotes et boules. Le SUPER DJ a mis l'ambiance toute la journée et fait dansé la foule. Cette première étape nous a encouragés pour organiser une belle fête votive qui se déroulera le **28.29 et 30 août**.

Le samedi 8 août : AUBADE à la population, avec vente de brioches.

Vendredi 28 août

18h30 ABRIVADO – buvette – bal

21h30 ENCIERRO

Samedi 29 août

10 h : concours de BOULES

12 h 30 : PAELLA sur réservation = 15.00€ par personne Frédo 06 07 69 48 75 ou Romain

17 h : ENCIERRO

18 h 30 : ABRIVADO

FETE FORAINE, BAL

Dimanche 30 août

10h : concours de BELOTE

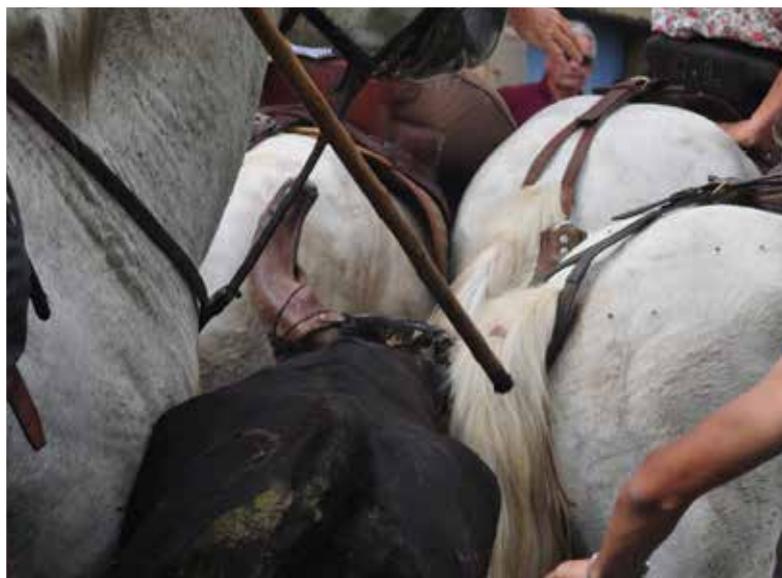
BUVETTE - BAL - FETE FORAINE

18h 30 : ENCIERRO

Promenades en poney pour les enfants, manèges, pêches aux canards ...

**Merci aux artisans et commerçants pour leur don permettant la réalisation des affiches.
Un grand merci à tous les bénévoles et participants pour un succès garanti.**





Photos de la fête taurine du 14 mai 201 © Gaston Bêteille